

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement

Session 4 – Renforcement institutionnel des capacités dans les pays

Titre: Les statistiques économiques en Afrique du Sud

Institution: Office statistique d'Afrique du Sud (Statistics South Africa)

Résumé

Le système de statistiques économiques de l'Afrique du Sud est différent de ce à quoi l'on s'attend, dans la mesure où il est fragmenté et fait intervenir des acteurs autres que l'organisme statistique officiel. Bien que les données servant de base à l'analyse macroéconomique soient collectées, en grande partie, par Statistics South Africa (StatsSA), il existe des exceptions notables. Les échanges de biens relèvent principalement de la compétence de l'administration des douanes et accises, tandis que les flux de capitaux, les échanges de services et les comptes internationaux sont de la responsabilité de la banque centrale d'Afrique du Sud (South African Reserve Bank – SARB). La répartition des tâches pour l'analyse macroéconomique de base se poursuit au niveau de l'élaboration des comptes nationaux, ainsi que de certaines des données source à partir desquelles sont établies les estimations du PIB.

L'exposé fournira, en guise de contexte, un large aperçu du système de statistiques économiques de l'Afrique du Sud, identifiera les sources de données utilisées pour estimer le PIB et passera en revue les pratiques et problèmes de comptabilité nationale se rapportant aux estimations tant trimestrielles qu'annuelles du PIB. Par ailleurs, d'autres aspects importants des activités liées aux comptes nationaux, tels que les tableaux annuels des ressources et des emplois, les matrices de comptabilité sociale, les comptes satellites du tourisme et les comptes économiques de l'environnement, seront également abordés.

Il existe traditionnellement un degré élevé de coordination et de coopération entre la SARB et StatsSA. Ce dernier est chargé d'estimer le PIB officiel, sur la base de la production et des revenus, alors que la SARB estime le PIB selon l'optique des dépenses. En fait, cette répartition des tâches peut paraître inhabituelle au regard des normes internationales, mais, dans l'ensemble, elle fonctionne très bien. Dans la situation actuelle, les estimations du PIB selon l'optique des dépenses ne sont toutefois pas considérées comme des statistiques officielles. L'exposé apportera des précisions sur la répartition concrète des tâches entre les deux organisations. En outre, seront analysés les arrangements institutionnels, tant formels qu'informels, entre ces deux organisations.

D'autres administrations publiques, comme le ministère des minéraux et de l'énergie ou le ministère de l'agriculture, fournissent, elles aussi, des statistiques économiques servant à élaborer les comptes nationaux. Le système de statistiques économiques de l'Afrique du Sud nécessite dès lors un certain degré de coordination à plusieurs niveaux. Les problèmes que cela pose seront examinés.

L'exposé conclura par une réflexion critique sur les avantages et inconvénients des arrangements institutionnels existants et définira les problèmes de capacités. D'une manière générale, l'Afrique du Sud dispose d'un socle de compétences essentielles pour établir des statistiques économiques limitées, mais ce socle est souvent étroit et plus fortement restreint encore lorsqu'on va au-delà des activités centrales de la comptabilité nationale pour s'intéresser à des aspects tels que la production de comptes environnementaux, de tableaux entrées-sorties, etc.